

Les actualités municipales



Cordemais, le 10 mars 2023

Former des futurs conducteurs responsables

Les 9 et 10 mars 2023, bravant la pluie et le vent, les CM2 des deux écoles de Cordemais ont participé au Critérium du Jeune Conducteur qui s'est tenu sur le parking, rue des Sports. Cette animation pédagogique autour de la sécurité routière est proposée par la commune de Cordemais depuis plusieurs années : « Pour soutenir cette action, nous sollicitons des subventions auprès de la préfecture et du Département », informe **Nathalie ERIAUD**, responsable du Pôle Vie Scolaire à la mairie.



Encadrés par les animateurs diplômés de l'association organisatrice et Laurent LAISEMENT, le policier municipal de Cordemais, les élèves ont été sensibilisés aux risques routiers spécifiques à leur tranche d'âge et à leur mode de déplacement.

Répartie en groupes, chaque classe a pu bénéficier d'une approche pédagogique en 3 ateliers. À l'aide d'un support vidéo, les enfants ont été sensibilisés aux règles de sécurité routière afin de pouvoir adapter leur comportement aux risques rencontrés sur la route. Le Policier Municipal, en relai avec Baptiste MEILLOUR, coordonnateur des Conseils des Sages et des Jeunes et Sandrine BARS, coordinatrice de la Vie scolaire, leur a présenté, lors d'un deuxième atelier, les panneaux de signalisation avant de vérifier leurs connaissances au cours d'un quizz ludique sur la sécurité routière. Enfin, au volant d'une petite voiture électrique, les jeunes apprentis ont évolué sur une piste installée pour l'occasion. Panneaux de signalisation, feux tricolores, respect des autres... les enfants ont « appris la route en s'amusant ».

Un moment plaisant dont le but est de « pérenniser et valider le comportement enseigné » afin d'en faire, dès maintenant, des cyclistes et piétons prudents et, plus tard, des conducteurs responsables. « Tous les ans, les élèves sont intéressés et attentifs ; nous constatons qu'ils retiennent beaucoup de choses apprises lors de cette animation » confie une enseignante ravie.

